

Vivre!

OCTOBRE 2022

@ La Roche Blanche Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

La rentrée scolaire 2022/2023 s'est déroulée normalement, loin des dispositions liées à la Covid-19 pour le plus grand plaisir des enfants, des enseignantes et du personnel communal affecté à l'école. Nous souhaitons la bienvenue aux maîtresses et stagiaires nouvellement arrivés au sein de l'école.

La rentrée associative a eu lieu le 10 septembre, avec une organisation et une signalétique imaginée en collaboration avec les associations et totalement renouvelée, saluée autant par les nombreux visiteurs que par les organisations présentes. Cette journée a débuté par la remise des médailles aux sportifs méritants. Que ce soit en sport individuel ou collectif, une soixantaine d'athlètes ont été récompensé(e)s. Je salue le dévouement et le professionnalisme des entraîneurs et des bénévoles qui assurent tout au long de l'année l'encadrement des licencié(e)s. Je remercie les élu(e)s qui se sont dépensés sans compter pour assurer le succès de ces deux événements.

Ce mois d'octobre est toujours synonyme de reprise des manifestations proposées par les associations, comme le spectacle de magie avec Loisirs et Culture, le Vendredi de l'art avec le Foyer Culturel et Sportif, ou la fête de l'automne avec Gergo'Vit...

La prochaine collecte de sang aura lieu le 20 octobre prochain à la salle Polyvalente. Les personnes qui sont en mesure d'offrir leur sang sont les bienvenues car les réserves de l'Établissement Français du sang sont très basses. L'Amicale des Donneurs de Sang recherche également des « bras » afin d'aider les bénévoles lors de l'installation du matériel de la salle pour les collectes.

De nombreux travaux vont être lancés d'ici la fin de l'année. L'entreprise Hugon TP réalise la reprise de certaines voiries à Donnezat, Gergovie, rue du stade, etc. Les travaux d'assainissement, avenue de la République entre la MLT et la rue Jean Moulin, ont fait l'objet d'une consultation des entreprises et les travaux devraient débuter vers la fin de l'année.

La réfection des vestiaires du foot s'inscrit dans une politique d'isolation thermique des bâtiments communaux ainsi que la rénovation du chauffage du gymnase. Les prix de l'énergie flambent et les communes voient leurs charges progresser de façon inquiétante. J'encourage les différentes associations à se mobiliser pour réduire les consommations d'énergie et d'eau dans les bâtiments communaux mis à disposition, mais aussi à être plus vigilantes en veillant à bien éteindre la lumière et fermer les locaux en partant, ce qui n'est pas toujours le cas, tant au gymnase qu'à la salle des sports.

Les travaux du projet de vidéo protection ont débuté, toutefois l'installation du matériel technique est soumis aux délais de livraison.

Le panneau indicateur de vitesse de l'avenue du Général de Gaulle a été déplacé et se situe dorénavant entre la rue Saint Roch et le rond-point du Gergovial. Merci à tous de respecter la vitesse de 50 km/h.

Le budget participatif « 2^{ème} édition » va être lancé, une enveloppe de 15 000 € pour 2023 lui a été dédiée. La charte de cette nouvelle édition sera téléchargeable sur le site Internet de la Mairie. Les deux projets retenus cette année sont en cours de réalisation.

Le dernier Conseil municipal a validé notre Plan Communal de Sauvegarde, véritable outil pour assurer la sécurité des personnes en cas de catastrophe. Ce N° de Vivre ! vous propose un encart sur les risques majeurs, vous informant des précautions à prendre en cas de besoin. Ce document doit rester consultable à tout moment chez vous, conservez-le précieusement.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente lecture !

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.

AGENDA

- 1 et 2/10 L'Odysée Arverne au Plateau de Gergovie
- 09/10 Fête d'Automne avec Gergo'Vit à Gergovie
- 14/10 Vendredi de l'Art avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- 14/10 Assemblée générale des Gourmets Curieux à la Polyvalente
- 16/10 Spectacle de magie avec Loisirs Culture à la MLT
- 16/10 Portes ouvertes « Halloween » avec SOS Cheval
- 20/10 Don du sang avec l'Amicale des Donneurs de Sang à la Polyvalente

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire afin d'être convoqués à la journée défense citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pièces à fournir : carte nationale d'identité (ou passeport) et livret de famille.

CAMPAGNE DE DÉCLARATION DES RUCHES

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte depuis le 1^{er} septembre et jusqu'au 31 décembre 2022. La déclaration se réalise en ligne via le site :

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

ou si vous ne disposez pas d'internet par voie postale avec cette année un nouveau CERFA N°139995*05 à envoyer à l'adresse indiquée sur le CERFA.



La prochaine collecte aura lieu
le jeudi 20 octobre de 16h30 à 19h30
à la salle polyvalente
- Espace J. Prévert.

Vous êtes invités à prendre RDV en ligne sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

Portes ouvertes de SOS Cheval

Venez vivre un moment effrayant en découvrant le refuge de l'association SOS Cheval lors des portes ouvertes sur le thème « Halloween » le dimanche 16 octobre de 10h à 18h. Bonbons à volonté pour les p'tits monstres déguisés !

Au programme : visite et présentation de l'association, une tombola, une course d'orientation ainsi que des animations pour les enfants. Buvette et restauration rapide sur place.

© Lena's Pictures



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires



Le budget participatif, c'est RE-parti pour sa 2^{ème} édition...

Budget participatif N°1 - Rappel

En octobre 2021, vous avez pu découvrir le 1^{er} budget participatif de notre commune dont l'enveloppe s'élevait à 20 000 €.

Parmi les **14 projets** que vous avez **proposés** :

- 4 étaient déjà en cours de réalisation,

- 3 ont été soumis à votre vote,

et les autres projets ont été classés dans la catégorie « hors cadre » par la commission de validation. Il s'agit de projets qui ne respectaient pas entièrement les critères de la charte du budget participatif 2021-2022.

Vous avez la possibilité de les présenter à nouveau, sous réserve bien évidemment, de répondre aux critères demandés (*notamment complétude du dossier : description du projet suffisamment détaillée pour être mis en œuvre, éléments permettant de justifier le chiffrage, etc.*).

Les 3 dossiers soumis à votre vote ont récolté 210 voix (152 via CityAll et 58 par bulletin papier) et 2 ont pu être mis en œuvre par la municipalité, utilisant l'intégralité du budget participatif : la création d'un **terrain de boccia au stade** (107 voix) et l'installation d'une **table de ping-pong extérieure vers l'espace Coubertin** (52 voix).

Suite à des retards de mise en œuvre (*disponibilité des matériaux ou des entreprises*), ces projets sont en cours et seront finalisés d'ici la fin de l'année.

Budget participatif N°2

Cette année, la commission « Jeunesse et Démocratie participative » propose de lancer une 2^{ème} édition.

Compte-tenu de la situation nationale et internationale, et en prévision de l'augmentation du coût de l'énergie notamment, la municipalité va allouer **un budget de 15 000 € pour cette nouvelle édition.**

Afin de soutenir les différentes initiatives, nous souhaitons privilégier l'accompagnement des projets de moins de 1 500 €, tout en conservant la possibilité de réaliser un ou des projets plus ambitieux.

Suite à l'installation d'un certain nombre d'infrastructures de jeux sur la commune (jeux du parc Léon Petit, aire de VTT, table de ping-pong, etc.), le choix a été fait de ne pas reconduire la catégorie « jeux d'enfants » cette année. Des projets liés à la jeunesse sont bien sûr tout à fait possibles et même encouragés.

L'objectif de cette année est de mobiliser plus de porteurs de projets et surtout de recueillir plus de votes. Ce budget participatif est là pour **accompagner VOS idées**, au service de tous les habitant(e)s de la commune.

Vous trouverez la **charte de cette nouvelle édition 2022-2023** sur le site Internet de la mairie (www.mairie-larocheblanche.fr) - rubrique « Démocratie participative ».

Vous avez un projet et vous souhaitez le faire connaître ?

Alors, n'hésitez pas, proposez vos idées en déposant un dossier dans le cadre de la 2^{ème} édition du **Budget participatif** qui sera lancée début novembre. Les modalités de participation seront présentées dans le prochain « Vivre @ La Roche Blanche Gergovie ». *Les porteurs de projets ayant candidaté l'année dernière, peuvent retenter leur chance.*

GESTION DES CIMETIÈRES

Reprise des concessions funéraires en état d'abandon

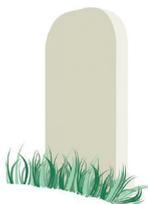
Comme abordé lors d'un précédent Vivre @ La Roche Blanche Gergovie, le 12 septembre dernier, Monsieur le Maire a saisi l'ensemble du Conseil municipal afin de décider de la reprise ou non des concessions restées en état d'abandon.

Rappel : par délibération en date du 2 octobre 2014, il a été décidé la reprise des concessions de plus de 30 ans laissées dans un état d'abandon définitif dans les 2 cimetières de la commune. Une mission d'assistance a été confiée à la société PFG. Les procès verbaux réglementaires ont été réalisés en 2018 et en 2022.

Le Conseil municipal a délibéré pour :

- décider la reprise de ces concessions,

- autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités subséquentes, en prononçant notamment par arrêté motivé la reprise par la commune de chaque terrain affecté à une concession en état d'abandon. Cette démarche va ainsi permettre à la commune de récupérer des emplacements qui ne sont plus utilisés et de pouvoir, les attribuer à nouveau. 36 concessions au cimetière du bourg de La Roche Blanche et 32 concessions au cimetière de Gergovie sont concernées par cette opération. Un arrêté du Maire affectera à perpétuité dans les 2 cimetières un ossuaire aménagé où les personnes qui se trouvaient dans les concessions reprises seront aussitôt réinhumées.



Urbanisme - Travaux

Réfection de la voirie et sécurisation de l'accès à la falaise

L'entreprise Hugon TP a entrepris fin septembre et ce jusqu'à fin octobre des travaux de voirie. Sont concernés : rue du Verdelet (*avec notamment la sécurisation d'accès à la falaise par la mise en place d'un portail et d'un grillage*), rue Saint Verny, Impasse Jean Jaurès, route du Plateau, rue de la Mairie, rue René Cadou, rue du Stade.

Ces travaux consistent à faire ou refaire le revêtement de la chaussée et de certains trottoirs, avec parfois le changement des caniveaux. Les enrobés seront réalisés entièrement ou partiellement en fonction des besoins.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Coût des travaux : 50 625 € TTC



COMMUNICATION



Téléchargez gratuitement l'application **CityAll** sur App Store, Google Play ou scanner le QR code, puis abonnez-vous à « **La Roche Blanche - Gergovie** ».



Expression du groupe non majoritaire

La période de rentrée a été riche, marquée par l'intensité de la 1^{ère} quinzaine de septembre nécessitant organisation afin de reprendre le rythme quotidien (école, activités et autres modalités).

Cette reprise souligne que les mobilités restent une question majeure, transverse à toutes les compétences de la Commune, de Mond'Arverne Communauté (MAC) et de ses voisins (SMTC, Clermont-Auvergne Métropole).

Dans le projet de territoire adopté en 2019, les mobilités font l'objet d'un schéma partagé avec toutes les communes. Prochainement, une enquête du SMTC dans l'aire d'influence de Clermont Auvergne Métropole va avoir lieu. Nous invitons chaque personne à s'exprimer.

A eu lieu mardi 13 septembre la présentation par visio-conférence du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et du PLUi (PLU intercommunal). Continuons à nourrir les débats pour les Mobilités et le Mieux-Vivre Ensemble.

Restant engagés,

J.P. Denizot, C. Nectoux, M. Pons, M. Rousset, J. Thuilliez.



Vie associative



Gergo'Vit

L'association Gergo'vit organise sa **Fête d'automne** le dimanche 9 octobre, de 9h à 18h, à Gergovie. Vous pourrez profiter du marché de producteurs et d'artisans locaux rue de Jussat et Place Saint-Jean, rencontrer les artistes qui exposeront dans la cour et les caves de la maison Griffon et découvrir des documents d'archives sur le village auprès de l'Association du site de Gergovie au presbytère. Château gonflable pour les enfants, musique et buvette seront également proposés.

Nous vous attendons nombreux !

Foyer Culturel et Sportif

La saison 2022-2023 est lancée !

Avec de très nombreuses inscriptions qui disent le souhait des adhérents de se réinvestir pleinement dans leurs activités préférées, les cours ont repris dans la semaine du 19 septembre pour la majorité des sections sportives ou culturelles. Des places sont encore disponibles : consultez la plaquette 2022-2023 téléchargeable sur www.fcs-lrbg.fr et contactez-nous par mail à contact@fcs-lrbg.fr ou au 04 73 79 80 65.

Picasso sculpteur et graveur : 1^{er} **Vendredi de l'art** de cette saison, le 14 octobre à 20h15 à la MLT.

« Picasso fut un des grands innovateurs de la peinture du XX^{ème} siècle. Parallèlement, le travail de cet artiste dans les domaines de la gravure et de la sculpture est loin d'être anecdotique. Au même titre que dans ses tableaux, Picasso témoigna d'une inventivité constante dans tous les aspects des arts plastiques ».

Une conférence de Jean-Paul Dupuy, historien de l'art.



Les Gourmets Curieux

Notre **assemblée générale** se tiendra le vendredi 14 octobre à 20h30 à la salle polyvalente - espace Prévert. Notre association a pour objet de découvrir, comprendre et apprécier les secrets de notre alimentation. Ceci peut se faire par des exposés de nos membres ou de conférenciers extérieurs, de visites, des travaux pratiques, chaque séance se terminant par une dégustation voire un repas complet.

Les thèmes choisis collégialement et préparés alternativement par les adhérents eux-mêmes, font l'objet de séances mensuelles le jeudi soir, ou généralement le samedi pour les visites.

Toutes les personnes intéressées par nos activités sont cordialement invitées. Après une présentation des activités et des comptes de l'exercice précédent, ce qui devrait être rapide compte tenu des perturbations liées au Covid, nous établirons ensemble le programme des mois à venir.

Enfin nous terminerons sur une mini séance qui aura pour thème « la tomate dans tous ses états ». Nous échangerons sur la façon dont nous les cultivons, dont nous les conservons et nous dégusterons les préparations à base de tomates élaborées par les adhérents qui le souhaitent.

Un pot accompagnant cette dégustation clôturera de façon conviviale cette réunion.

Loisirs et Culture

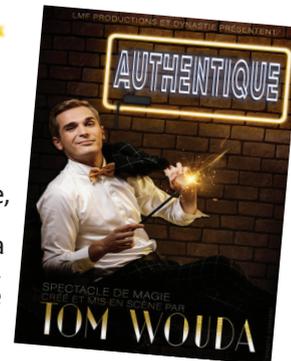
Tom Wouda à la MLT : vous serez bluffés ! Son spectacle, qu'il a imaginé et mis en scène, s'intitule "Authentique".

Pourtant, tout n'est qu'illusion. Tom Wouda est tombé dans la magie à l'âge de 8 ans. Impressionné par certains artistes de l'émission de télévision "Le plus grand cabaret du monde", il reproduit leurs numéros, avant de mettre au point ses propres tours et manipulations. Humour, musique, Tom aime le mélange des genres. Parmi ses héros : Charlie Chaplin et James Bond.

En 2016, quand il fait la 1^{ère} partie de Dani Lary, à Thiers, il n'a que 14 ans. Le maître saluera le talent du jeune homme. La même année, il remporte le prestigieux prix Diabol, labellisé par la Fédération Française des Artistes Prestidigitateurs. En 2019, il intègre l'équipe de France de magie et en 2020 il inaugure son propre théâtre, chez lui, à Pont-du-Château. C'est là qu'il a créé "Authentique", spectacle qu'il présente en ce moment en tournée en France, et qui fera étape à La Roche Blanche, le dimanche 16 octobre à 17h.

Tom Wouda, 20 ans, n'a qu'une ambition : nous faire rêver. En ces temps difficiles, laissons-nous embarquer !

Billetterie en mairie de La Roche Blanche et en ligne sur : www.payasso.fr/loisirs-et-culture-lrb/tw



Amicale Pétanque Vercingétorix

Nous avons repris cette année avec beaucoup d'enthousiasme les bouledromes de la région. Nous souhaiterions et aimerions pouvoir disputer plus de compétitions (tous niveaux) mais notre effectif n'étant pas suffisants, nous sommes contraints de limiter nos engagements.

Vous avez toujours la possibilité de nous rejoindre, soit en appelant Michèle Sergère, présidente, au 06 62 74 95 64, soit en venant nous rencontrer au bouledrome pratiquement tous les après-midi. Notre ambition est de promouvoir le sport boules dans notre commune, de partager des moments conviviaux et sincères, et comme beaucoup d'associations, nous avons vraiment besoin de votre soutien. Venez nous rejoindre et fêter l'année prochaine avec nous les 50 bougies de notre Amicale.

Open tennis

La saison de tennis est lancée !

Les cours de tennis ont repris fin septembre. Et déjà les premières compétitions ! Dès le mois d'octobre, 3 équipes de La Roche Blanche disputeront les championnats départementaux par équipes senior : une équipe Dames +35 ans, une équipe Messieurs +35 ans et une équipe Messieurs +55 ans. Les rencontres sont prévues les week-ends des 9, 16 et 23 octobre (les 2 dernières rencontres se dérouleront en novembre). *Bonne chance à nos joueuses et joueurs qui défendront les couleurs de notre commune !*

Principales décisions du Conseil municipal

12 septembre

◆ Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Mond'Averne

Compte tenu de l'avancée dans la définition du projet de PLUi, une nouvelle version du PADD a été élaborée. Le Conseil municipal a débattu des orientations générales du PADD, autour de 4 grands axes : un territoire vécu et attractif, un territoire solidaire et connecté, un positionnement économique à conforter, et un territoire durable et résilient. Il a également proposé la mise en place d'une commission « mobilité » au sein de Mond'Averne Communauté.

◆ Approbation du Document d'information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Présentation et approbation du DICRIM qui a pour but d'informer les habitants sur les risques naturels et technologiques qui concernent la commune, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en œuvre ainsi que sur les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque. Il vise également à indiquer les consignes de sécurité individuelles à respecter (Cf. document encarté).

◆ Approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

En complément du DICRIM, la commune s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) afin de prévenir et d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens. Ce plan a été élaboré avec le concours de partenaires en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité.

◆ Désignation d'un correspondant « incendie et secours » communal

Désignation de Sylvie Coupat, adjointe à la communication. Missions : Interlocutrice privilégiée du service départemental d'incendie et de secours sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies...

◆ Facturation de la redevance d'occupation du domaine public à Orange

Fixation au tarif maximum du montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications pour 2022 - Total : 3 115 €.

◆ Fixation de prix de vente de :

- l'immeuble « micro crèche/anciens logements école » : Suite à l'évaluation rendue par le service des Domaines le 16/08/2022, le Conseil municipal autorise la vente de ce bien au prix de 225 000 €.

- l'ancien local des pompiers de Gergovie (cadastré Ab 165 - rue Vercingétorix) : Suite à un appel à candidatures, réception d'une offre d'achat à 6 600 €.

◆ Adhésion à la mission relative à l'assistance retraités du CDG63 pour 2023/2025

Préparation des dossiers retraite des agents communaux pour un montant annuel de 450 €.

◆ Reprise des concessions de plus de 30 ans laissées dans un état d'abandon définitif

Cf. article « Gestion des cimetières » page précédente.

Zoom sur ...

Le Plan Communal de Sauvegarde...

La municipalité vient de finaliser le Plan Communal de Sauvegarde destiné à préparer les secours et les instances en cas de catastrophe naturelle ou technologique, et à organiser l'information des habitants. Ce dernier a été élaboré avec le concours de partenaires en concertation avec l'équipe municipale, afin de garantir son efficacité. Il a été validé en Conseil municipal en date du 12 septembre 2022. A ce jour, ce document est opérationnel et peut être consulté en mairie.

Qu'est-ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ?



Le Plan Communal de Sauvegarde permet de se préparer préalablement à une crise déclenchée par un risque en se formant, en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les événements qui nous menacent. Établi par une commission composée d'élus, d'agents techniques, d'un représentant de la Gendarmerie, et approuvé par le Conseil municipal, ce plan :

- définit des mesures immédiates à prendre, en fonction des risques connus,
- organise les modalités d'alerte de la population et de communication des consignes de sécurité adéquates,
- recense les moyens disponibles et organise les mesures pour accompagner et soutenir la population en cas d'alerte.

Le PCS doit donc permettre la mise en place d'une organisation optimale en matière de gestion de crise, en assurant l'alerte et l'information des personnes, le secours et l'accompagnement de la population en cas d'accident ou de catastrophe.

La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 introduit le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en tant que déclinaison du dispositif ORSEC à l'échelle de la commune.

Le Maire, en tant que directeur des opérations de secours sur le territoire de sa commune, est un acteur central du dispositif de sécurité civile.

Que contient un PCS ?

Le contenu du PCS varie selon la taille et les moyens de la commune. Il contient :

- **le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)**. Ce document est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie - Rubrique Cadre de vie Environnement / Infos utiles.

A La Roche Blanche, plusieurs risques potentiels ont été recensés : inondation avec l'Auzon, mouvement de terrain (glissements de terrain, éboulements de la falaise et retrait gonflement des argiles), séisme (la commune est classée en zone de sismicité modérée - zone 3 - et pollution lors du transport de matières dangereuses (proximité de l'A75 et présence d'un gazoduc), et les risques liés aux événements climatiques exceptionnels (tempêtes, grêles, orages...).

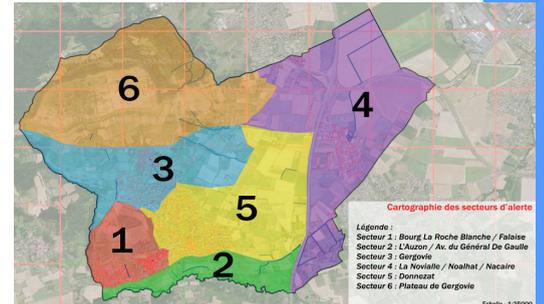
- **le recensement des enjeux locaux** : humains (par exemple le nombre de personnes habitant en zone inondable, vulnérables...), matériels (par exemple les lieux appropriés pour rassembler la population...), économiques (à savoir les entreprises, commerces et exploitations agricoles pouvant être impactés...).

- **l'organisation de la diffusion de l'alerte aux populations**

- **les modalités de mise en œuvre de la réserve communale de sécurité civile (si elle existe)**

Ce document comprend l'organisation de la cellule communale de crise, l'inventaire des moyens propres à la commune...

6 secteurs géographiques d'alerte ont été déterminés :



En cas d'alerte :

Un événement a lieu (séisme, inondation...), le Maire évalue la situation (ou le cas échéant l'élu d'astreinte) et déclenche le PCS si l'événement met en péril la population. Il informe les autorités (gendarmerie et Préfecture), le Conseil municipal et alerte la population.

Si la situation le nécessite, le Maire décide d'installer un poste de commandement de crise à la mairie. Il est composé de responsables de cellules (prédéfinis dans le plan) devant mettre en place, chacun dans son domaine, logistique, accueil, hébergement, ravitaillement, communication...

Les citoyens sont informés à l'aide de plusieurs moyens :

- annonces par mégaphone à disposition et/ou par la sirène de la commune,
- communication via le site Internet, l'application CityAll (nous vous invitons fortement à la télécharger), le panneau lumineux, les médias, le boîtier...



En octobre, sport et fête gauloise vous attendent sur le plateau de Gergovie !

Les 1^{er} et 2 octobre, venez parcourir les sentiers du plateau de Gergovie avec l'Odyssee Arverne, un événement organisé par la Fondation de l'Université

Clermont Auvergne en partenariat avec le Musée de Gergovie !

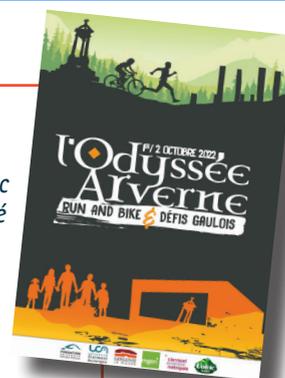
Parcours run & bike, course d'orientation en famille et randonnée animée vous attendent.

Les participants bénéficieront d'une entrée gratuite pour le musée !

Informations et inscriptions : odyssee-arverne.fr

Dès le 22 octobre, le musée vous donne rendez-vous lors des vacances de la Toussaint. Vous pourrez notamment célébrer la fête gauloise de Samonios, ancêtre d'Halloween, le 31 octobre. Venez découvrir le musée sous une autre lumière, quand la nuit tombe et le silence se fait, à travers une visite guidée nocturne à la torche électrique... Pendant les vacances, le musée sera ouvert tous les jours, de 13h à 18h.

Informations et réservations : www.musee-gergovie.fr



SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts : jeudis 6, 13, 20 et 27 octobre
- Jaunes : lundis 3, 17 et 31 octobre
- Attention : Merci de rentrer vos bacs une fois vidés.

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanchegergovie@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr